

CLOS D'AUDHUYClos d'Audhuy
46700 Lacapelle-CabanacSiret : 804 150 787 00013
APE : 0121Z

Convention collective : 7024 - Convention collective nationale PA/CUMA

BULLETIN DE SALAIRE

Du 01/11/2024 au 30/11/2024

N° 12_1733071074258_BS_LAGARDE_01112024_1
Pour plus d'informations, voir la rubrique dédiée au bulletin de
paye sur www.service-public.fr/rubrique/cotisations-salariales**MARTINE LAGARDE**

NIR : 2 65 10 46 042 617 61

Emploi : Travaux d'hiver de la vigne

Date d'entrée : 22/10/2024

Palier : Palier 1

Coefficient hiérarchique : 9

Mme MARTINE LAGARDE
34 Avenue du Maréchal Bessières
46220 PrayssacCe bulletin doit être conservé sans limitation de durée pour le salarié et
durant 5 ans pour l'employeur.

Page 1/1

Salaire de base	Montant (€)		Nombre	Total (€)
Heures normales 1	12,00	x	127,00	1524,00
Heures supplémentaires/heures complémentaires 1 à 125,00 %	15,00	x	1,00	15,00
Nombre total d'heures			128,00	
	Base de calcul (€)		Taux (%)	Total (€)
Indemnité compensatrice de congés payés (ICCP)	1539,00	x	10,00	153,90
Rémunération totale brute				1692,90
Cotisations et contributions sociales obligatoires	Base de calcul (€)		Taux (%)	Montant à retenir
Santé				
Complémentaire Incapacité, Invalidité, décès	1692,90			18,29
Retraite				
Sécurité Sociale Déplafonnée	1692,90	x	0,40	6,77
Sécurité Sociale Plafonnée	1692,90	x	6,90	116,81
Complémentaire T1	1692,90			81,09
Formation	1692,90			1,02
CSG non imposable à l'IR	1663,08	x	6,80	113,09
CSG imposable à l'IR	1663,08	x	2,40	39,91
CSG imposable sur autre rémunération	14,74			1,35
CRDS imposable à l'IR	1677,82	x	0,50	8,39
Total des cotisations et contributions obligatoires				386,72
Exonérations et allègements de cotisations				1,70
Montant net social				1307,88
Remboursements et déductions diverses	Montant (€)		Nombre	Total (€)
Montant net à payer avant impôt sur le revenu : 1307,88				

Montant net imposable : 1342,53

Montant des heures supplémentaires, complémentaires et RTT exonérées : 14,00

Impôt sur le revenu pour Prélèvement à la source (PAS) : (Base de calcul de 1342,53 €) × (Taux de 0,00%) = 0,00**Montant net à payer : 1307,88****Cumul depuis le début du contrat :**

- du net imposable servant de base au calcul du prélèvement à la source : 2007,37 €
- de l'impôt sur le revenu prélevé à la source : 0,00 €
- des heures complémentaires et/ou supplémentaires exonérées : 14,00 €

Date de paiement :/../..